

E. CHAMARD

L'ENTRÉE DES
ALLEMANDS
A CHOLET

LE VENDREDI 21 JUIN 1940



Prix : 4 fr.

IMPRIMERIE FARRÉ & FREULON
13, Boulevard Gustave-Richard
CHOLET

L'entrée des Allemands à Cholet

le vendredi 21 juin 1940

Lundi 17 juin! Journée de fièvre et d'angoisse. Notre ville connaît une animation sans pareille. Le flot des évacués ne fait que croître; son flux et son reflux ne cessent de battre contre les voitures et charrettes qui emplissent déjà toutes les rues. Les nouvelles les plus graves circulent. Devant les pointes extrêmes, poussées en Normandie et en Bretagne par ses avant-gardes motorisées, on se demande avec stupeur si l'ennemi n'atteindra et ne franchira pas bientôt la Loire, si on ne se battra pas dans Cholet. On essaie quand même de se raccrocher à je ne sais quel espoir tenace d'un revirement miraculeux de la situation.

Les gens sont mornes, tristes, harassés. Des réfugiés, assis sur leurs valises, partagent un repas frugal en attendant de repartir plus loin... vers le sud. D'autres dorment à même les trottoirs, les pelouses du jardin public, littéralement envahi. A la gare des autobus, une foule anxieuse, chargée de bagages, attend le départ fort aléatoire d'une « destination ». Devant un distributeur d'essence, une queue s'allonge : des auto-



Convoi de réfugiés place Travot
Au premier plan : un agent de
Charleville assurant la circulation

Le jeudi, l'avis suivant est placardé :
*D'ordre du Gouvernement,
La ville de Cholet est déclarée ville
ouverte. Toute résistance ou toute
opposition à main armée est formelle-
ment interdite et sera sévèrement
réprimée par les autorités françaises.
Le sous-préfet et le maire font appel
au calme, au sang-froid et à la disci-
pline de la population.*

Le maire : A. Darmaillacq.

Le sous-préfet : A. Foulquié.

Dans la soirée, la circulation se ralentit singulièrement. De rares voitures de réfugiés passent encore, rapides ; l'auto de la police fait un dernier tour de ville pour transmettre, par haut-parleur, les ultimes instructions. Puis les rues deviennent vides. De paisibles promeneurs s'entretiennent sur la place Travot ; quelques consommateurs s'attardent aux terrasses des cafés. Il fait toujours un temps magnifique : vent d'est, ciel bleu sans nuages. Le soleil s'est couché dans une apothéose de lumière. Un peu de fraîcheur descend avec la nuit. Nuit d'été merveilleuse. La lune brille dans son plein. Les étoiles scintillent. Une douce clarté baigne mystérieusement la campagne des Mauges.

*
* *

Cette nuit-là, les coups de téléphone se succèdent à la sous-préfecture de Cholet. M. Foulquié, depuis le mardi 18, se trouve en liaison directe, au moyen d'un indicatif secret, avec le général Langlois, commandant l'armée de la Loire, qui, installé depuis quelques jours au château de La Tremblaye, près de Doué-la-Fontaine, a dû, le jeudi soir, devant l'avance allemande, reporter son quartier général sur Bressuire. A chaque instant, le sous-préfet renseigne l'état-major sur les mouvements de troupes que peuvent surprendre ses observateurs civils.

A 2 heures et demie du matin, vendredi, le général téléphone

personnellement : l'ennemi a franchi la Loire du côté de Nantes ; il est toujours arrêté devant Saumur par l'héroïque résistance de l'École de Cavalerie dont les cadets, sous l'impulsion de leur chef, le colonel Michon, se battent comme des lions ; le commandant de Léon, de l'état-major, est envoyé à Cholet pour assurer, à la sous-préfecture, la liaison permanente entre l'armée et les indicateurs.

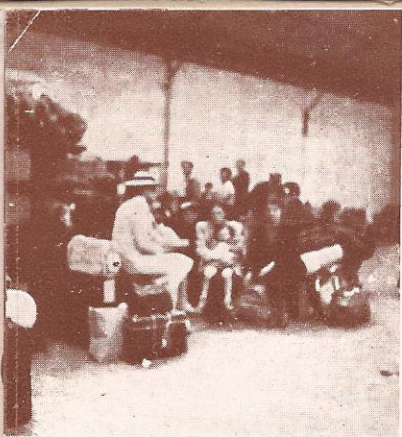
A 7 h. 30, le passage d'une colonne motorisée dans Montrevaux est téléphoné au sous-préfet. A 8 heures, l'indicateur de Saint-Pierre-Montlimart la lui signale dans cette commune. A 8 h. 30, Beaupréau précise que les Allemands appréhendent les militaires français dispersés dans la ville et se font livrer les armes déposées à la mairie. Le commandant de Léon situe les positions sur la carte puis, craignant d'être fait prisonnier, il prend congé du sous-préfet et file en auto sur Maulévrier.

A 10 heures, les Allemands franchissent le carrefour de la Croix-de-Pierre, à hauteur de Bégrolles. A 10 h. 15, Saint-Léger fait savoir qu'une dizaine de side-cars débouchent sur la place de l'église et que six machines se préparent à partir pour Cholet. Le sous-préfet, en uniforme depuis ces derniers jours, vient à peine de raccrocher le récepteur qu'une nouvelle communication téléphonique lui est donnée, celle-là de la part du gendarme Baron qui, sur l'ordre de son chef, le capitaine Martinie, se trouve en faction, avec son camarade Brochard, au carrefour de la « côte de Beaupréau », à la sortie de Cholet, route de Saint-Léger. Ces agents de la maréchaussée, utilisant l'appareil de M. Fonteneau, confectioneer, boulevard Guy-Chouteau, signalent qu'un officier français et quelques soldats, installés avec des mitrailleuses près du passage à niveau, s'apprêtent à résister aux Allemands.

Le sous-préfet réalise tout de suite la gravité de l'information. Il téléphone immédiatement à la gendarmerie et au maire. « Il faut aller

Réfugiés attendant un pointage en face le Commissariat de Police





Gare routière, des réfugiés attendent leur départ vers la Vendée

là-bas, dit-il à ce dernier. Il n'y a pas de temps à perdre. Venez vite, je vous attends. — Entendu! je passe vous prendre », répond M. Darmaillacq. Surpris et inquiet, le maire prend son écharpe, bondit dans sa voiture garée dans la cour de l'Hôtel de Ville, y fait monter le brigadier-chef Testard, puis le commissaire de police, M. Donnadiou, qu'il aperçoit plus loin. Et, impatient d'arriver, oubliant son rendez-vous, à pleins gaz, il démarre. Boulevard Gustave-

Richard. Place de la République : « Pas de sens giratoire, surtout ! » crie M. Donnadiou. Boulevard Maréchal-Joffre. Route de Beaupréau. Le passage à niveau est fermé. La voiture stoppe. Un officier français, un lieutenant, est grimpé dans le pylône de la ligne électrique, au delà de la voie ferrée. Un pied sur la charpente de fer, l'autre sur le petit mur attenant, il observe la route à la jumelle. De chaque côté de la chaussée, deux fusils-mitrailleurs sont braqués, que tiennent, le doigt sur la gâchette, des soldats dissimulés dans les hautes herbes.

La garde-barrière, M^{me} Cailletaud, malgré la défense de l'officier, laisse passer la voiture. M. Darmaillacq se présente au lieutenant qui, en deux bonds, a touché terre.

— Vous savez que Cholet est déclaré ville ouverte. Les Allemands sont sur le point d'arriver. En tirant, vous ferez massacrer la population.

— J'ai l'ordre de tenir en avant de Cholet. Je l'exécute.

— Mais vous n'êtes pas en avant de Cholet ici. Vous êtes dans la ville même!

— Je sais ce que j'ai à faire. Je dois tenir ici jusqu'à 11 h. 15. Je resterai. D'ailleurs, je suis posté sur une route nationale.

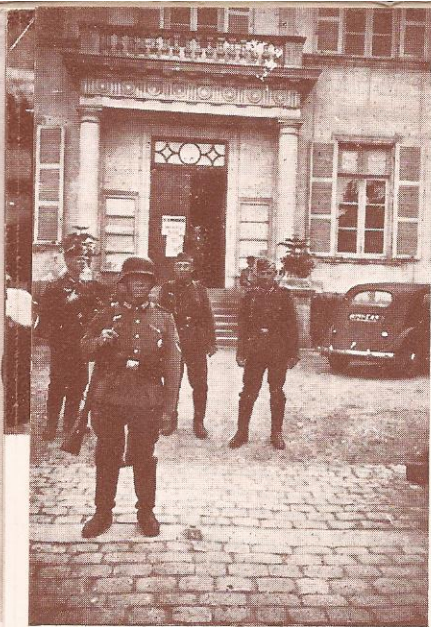
M. Darmaillacq n'insiste pas davantage, car il juge bon de se porter sans tarder, avec le commissaire de police et Testard, au-devant des troupes allemandes. C'est le seul moyen de prévenir une catastrophe. « Attention! fait observer l'officier,

en agissant ainsi, vous risquez d'être pris entre deux feux. » Mais M. Darmaillacq n'écoute plus le lieutenant. La voiture grimpe rapidement la petite côte de la Rivière-Sauvageau et, cent mètres après le virage, se trouve face à un groupe d'Allemands en side-cars, les premiers éléments d'une *panzerdivision* (division blindée). Les soldats portent immédiatement leurs fusils en joue. Brutalement, M. Darmaillacq arrête son auto et, agitant son écharpe, s'avance vers le commandant du détachement qui a mis revolver au poing. Il est 10 h. 45. Le maire essaie d'expliquer que la population est très calme, qu'il s'y trouve cependant cinq « exaltés » et qu'il convient à l'armée allemande d'attendre pour entrer dans la ville. Le chef du détachement fait comprendre qu'il va envoyer chercher son lieutenant. M. Darmaillacq, de son côté, n'hésite pas à dépêcher Testard à Cholet pour amener l'interprète, M. Chassereau, demeuré à la mairie.

Testard essaie en vain de mettre en route l'auto dont le moteur est calé par suite de l'arrêt brutal. Il part à pied. M. Darmaillacq, discrètement, en se tournant vers la haie, retarde sa montre de cinq minutes, pendant que le commissaire de police cherche à entraîner les Allemands vers le côté gauche de la route, en dehors du virage, pour qu'ils ne soient pas aperçus de l'officier français.

Peloton cycliste allemand sur la place Travot





Devant l'Hôtel-de-Ville

Mais voici le *Lieutenant* qui descend d'une auto-mitrailleuse. Le maire recommence à parlementer. Les interlocuteurs réussissent à se comprendre.

— Je suis le maire de Cholet, explique M. Darmaillacq. J'ai déclaré et affiché Cholet ville ouverte. Or, c'est inexact. Il y a derrière nous quelques soldats avec deux fusils-mitrailleurs qui vous attendent.

— C'est bon, répond l'officier allemand qui fait entendre que, si un seul coup de feu est tiré, Cholet sera rasé jusqu'à la dernière pierre le soir même.

— La population choletaise n'est pour rien dans cette situation, insiste M. Darmaillacq. Je vous supplie d'arrêter un instant votre marche, ne serait-ce que vingt minutes, afin de ne pas faire massacrer inutilement des femmes et des enfants. Et pour vous prouver ma sincérité, je reste entre vos mains. Je marcherai devant vous. Si un coup de feu est tiré, à Dieu vat!

— Vous me permettrez de rester avec vous, déclare alors le commissaire de police.

L'officier se consulte avec ses hommes et rend compte, par poste émetteur, à son chef demeuré à sept kilomètres en arrière, avec le gros de la troupe.

L'instant est dramatique. Sur la chaussée goudronnée et déserte, c'est à peine si ressortent les uniformes gris-vert, salis par la poussière. Le chant des oiseaux trouble seul un silence angoissant. Sur Cholet, comme protégeant la ville, la haute et imposante masse de l'église du Sacré-Cœur se dresse et attire le regard des Allemands qui demandent s'il n'y a pas de guetteur posté dans la coupole. Tout près s'étendent les frondaisons magnifiques du bois Lavau. Et plus loin, quelque part, du côté de Bégrolles, dans un boqueteau, les autres élé-

ments de la *panzerdivision* et des canons attendent, massés, prêts à ouvrir le feu sur la ville si l'incident n'est pas réglé.

Le *Lieutenant* s'approche. La petite troupe ne partira qu'à 11 h. 15. On règle les montres sur celle de M. Darmaillacq. Il reste neuf minutes.

*
* *

Que se passe-t-il à la barrière du chemin de fer?

Le sous-préfet, ne voyant pas venir le maire, est parti dans sa voiture avec M. Gaston Fraudeau, employé à la sous-préfecture, et s'est rencontré, au carrefour de la route de Beaupréau, avec le capitaine de gendarmerie arrivé dans son automobile quelques minutes auparavant. Celui-ci a eu le temps de s'entretenir avec l'officier français, lui faisant remarquer que sa brillante conduite ne peut s'expliquer qu'en rase campagne et que le maire de Cholet est un ancien officier de réserve, décoré de la croix de guerre.

Le sous-préfet, à son tour, reprend la discussion avec l'officier qui se présente : lieutenant de cavalerie Chavannes, conseiller général de la Haute-Saône. Une belle figure, jeune, énergique, qu'entourent quatre soldats d'allure décidée, des gars gonflés à bloc.

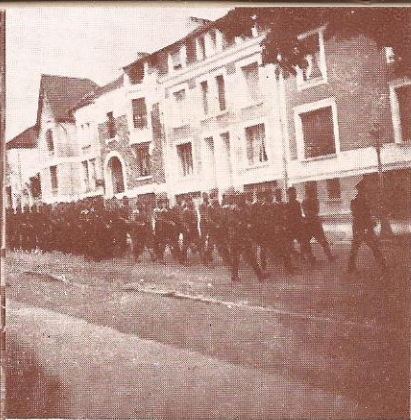
Le lieutenant répète ce qu'il a dit au maire et au capitaine de gendarmerie :

— J'exécute un ordre. Je remplirai mon devoir de Français jusqu'au bout.

— Vous avez parfaitement raison, répond le sous-préfet, et je ne peux que vous

Sentinelles allemandes devant l'Hôtel-de-Ville, siège de la Ortskommandantur





Défilé de troupes allemandes
Boulevard Gustave - Richard

en féliciter. Mais Cholet est ville ouverte par décision du gouvernement. En exécutant votre mission en rase campagne, vous retarderiez les Allemands de la même façon et éviteriez un massacre.

— Je regrette de ne pouvoir accéder à votre demande. Je n'ai aucun ordre à recevoir de vous.

C'est à ce moment qu'apparaît le brigadier-chef Testard au sommet de la côte de la Rivière-Sauvageau.

Le lieutenant de cavalerie, ne sachant

à qui il a affaire, ordonne à ses hommes : « En position, à mon commandement ! » — « Ne tirez pas ! Ne tirez pas ! » crie Testard. Et il demande l'auto du sous-préfet afin d'aller chercher l'interprète que le maire attend impatiemment. Le sous-préfet propose M. Masson qui s'est mis bénévolement à sa disposition depuis quelques jours. Voyage aller et retour extra-rapide pour amener M. Masson. Nouvelle discussion avec l'officier décidé plus que jamais à résister. Le temps presse pourtant ! Il ne reste que quelques minutes avant que les Allemands entreprennent leur mouvement. Les conséquences en seront terribles.

Le sous-préfet, habilement, continue d'insister sur l'héroïsme du lieutenant de cavalerie, mais héroïsme qui se trouvera nécessairement entaché s'il y a massacre d'innocents. L'officier répond n'avoir d'ordre à recevoir que de ses chefs. M. Masson joint ses instances à celles du sous-préfet. Il félicite chaleureusement le lieutenant et ses hommes et fait observer que leur résistance glorieuse n'aura d'autres résultats que des représailles terribles dont souffrira Cholet, ville ouverte. Enfin, le sous-préfet, qui veut, dans sa voiture, rejoindre au plus tôt le maire, ordonne d'ouvrir le passage à niveau. Le lieutenant s'y refuse. « Vous n'avez pas le droit de faire ce que vous faites ! » s'écrie M. Masson en saisissant le bras de l'officier. Alors, celui-ci, plein de rage, faisant le geste de briser son mousqueton,

commande de lever la barrière, embarque ses quatre hommes dans une Citroën et une Simca, voitures aux vitres brisées, aux ailes tordues, qu'il avait fait garer au débouché du chemin de la Godinière, et démarre sans un regard en arrière, superbe d'attitude.

Aussitôt, le sous-préfet, MM. Masson, Testard et Fraudeau partent annoncer au maire l'heureuse conclusion de l'incident. M. Masson s'explique avec les Allemands dont le nombre s'est grossi des éléments qui se trouvaient à Saint-Léger. Et comme le *lieutenant* paraît sceptique sur l'accueil que la ville semble vouloir lui réserver, l'interprète déclare : « Je m'offre à marcher à cent mètres devant vous. »

Le cortège se met en route. La voiture du sous-préfet. Celle du maire, qu'on a pu remettre en marche. Une auto-mitrailleuse. Les side-cars. Les Allemands tiennent toujours leurs armes braquées. Par le boulevard Joffre, le boulevard Gustave-Richard, la petite troupe arrive au commissariat de police. Elle s'empare des armes à feu remises par les habitants, retient prisonniers quelques soldats, prend possession des divers services de la ville avec, il faut le reconnaître, la plus grande correction.

Les magasins, les cafés sont ouverts; les ateliers, les usines tournent; la circulation est normale; la « population se montre calme, disciplinée ». « Ville vivante comme au temps de paix », disent les Allemands, surpris de trouver ainsi une localité — la première qu'ils rencontrent en France depuis la guerre — où l'ordre, le travail, la tranquillité règnent, où toutes les autorités sont demeurées à leur poste.

Mais les Choletais « n'ont certaine-

Siège de la Kreiskommandantur, dans un hôtel particulier, à la Grande-Casse



ment pas réalisé l'effroyable danger auquel ils viennent d'échapper». Ce sont les propres termes qu'emploie, le soir même, l'Oberleutnant Wromarsch qui, par le haut-parleur du théâtre, tient à féliciter le maire et le commissaire de police de leur courage. S'il avait été tiré un seul coup de feu — alors que Cholet était déclaré ville ouverte — le haut commandement allemand concluait à un guet-apens et se voyait obligé de décréter des représailles sanglantes, selon la loi de la guerre.

*
* *

Voilà le récit fidèle de l'entrée des Allemands à Cholet, le vendredi 21 juin.

Journée historique et de deuil pour notre petite ville, dont il convenait de relater les détails. Ils font honneur au sang-froid, à l'initiative et au courage de nos concitoyens, particulièrement du sous-préfet, du maire, du commissaire de police et du brigadier-chef.

La défaite est cruelle pour notre pays qui s'est laissé conduire par les mauvais bergers. La France va traverser une crise économique, sociale et politique des plus pénibles. Mais, par le ressort et l'énergie de sa race, son adaptation rapide aux réalités, si dures soient-elles, par sa culture demeurée intacte, elle doit pouvoir reprendre, au sein de la confédération européenne qui se prépare, un rang digne de son histoire.

E. CHAMARD



M. MARTINIE
Capitaine de Gendarmerie



M. P. TESTARD
Brigadier-Chef de la Police



M. DONNADIEU
Commissaire de Police